



REGION
BOURGOGNE

Rapport
d'activités 2013
prospection
thématique

Ellia Martin

Le château de Thenissey (Côte d'Or)

Code INSEE de la commune : 21627



Date de rédaction du
rapport : décembre 2013

Sommaire

Générique de l'opération 2013	177
1. Protocole d'intervention	178
1.1. Relevé par tachéométrie	178
1.2. Relevé à la main	178
1.3. Enregistrement des informations	179
2. Localisation et historique	180
3. Description architecturale de la tour	182
3.1. Le parement : la façade est	182
3.2. Mâchicoulis	185
3.3. Le toit	187
3.4. Proposition de restitution	188
4. Étude de l'intérieur	189
4.1. Fenêtres à coussièges	189
4.2. Portes et cheminée	191

Site : Tour d'habitation seigneuriale, XV^e siècle.

Adresse : Château, 21150 Thenissey.

Département : Côte-d'Or.

Coordonnées Lambert II étendue: X: 772274, Y: 2279853

Déroulement du chantier d'archéologique du bâti : 8 au 13 juillet 2013.

- Intervenants scientifiques terrain :

Ellia Martin, étudiante Master 1 de recherche, Université de Bourgogne.

Cédric Moulis, Pôle Archéologie Universitaire de Lorraine, EA 1132.

- Intervenants techniques terrain :

Marion Gourlot, étudiante en L1, université Lyon 2.

Antoine Lacaille, étudiant en M1, université de Bourgogne.

Étienne Safa, étudiant en M1, université de Bourgogne.

Raphaëlle Safa, étudiante en M1, université de Bourgogne.

Wendy Vettor, étudiante en L1, université Lyon 2.

- Intervenants laboratoire

Ellia Martin (DAO, rapport).

Cédric Moulis, Pôle Archéologique Universitaire de Lorraine (DAO).

- Ressources locales

M. Jacques de Villefranche.

Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB).

Nord-Est Archéologie (NEA).

Gîte, M. de Villefranche.

- Financement

Centre de Castellologie de Bourgogne (CeCaB)

Conseil Régional

UMR 6298

1. Protocole d'intervention

L'objectif principal de cette intervention archéologique s'est concentré sur les murs extérieurs de la tour d'habitation. Plusieurs outils et méthodes ont été employés : le relevé d'élévation par tachéométrie et photo-redressement, le relevé d'élévation à la main, le relevé de décors et de motifs à la main, le renseignement de fiches d'enregistrement et la couverture photographique. Des données ont également été prélevées à l'intérieur de l'édifice, profitant de la présence des étudiants pour atteindre de nouveaux secteurs ou pour déplacer du matériel, auparavant difficile, voire impossible à réaliser par une seule personne. L'archéologie du bâti oblige à l'utilisation des outils de relevé graphique. Ces outils ont pour objectif de fournir une interprétation graphique et de former une documentation visuelle de l'édifice étudiée.

1.1. Relevé par tachéométrie

La tour d'habitation a bénéficié d'un relevé par tachéométrie. Ces relevés permettent de disposer d'un dessin en 3D de l'édifice, grâce aux mesures prises par la tachéométrie. La station placée à l'horizontale mesure les distances par visée laser. Les mesures prises sont ensuite converties en coordonnées géodésiques (x,y) et en altitude (z) calée sur le NGF.

L'impossibilité de couvrir l'ensemble de l'édifice ainsi que l'inaccessibilité de trois façades et des parties hautes, oblige à l'utilisation de la tachéométrie. En effet, la tour est entourée, sur trois de ses murs, de fossés en eau, ne permettant pas ainsi la pose d'un échafaudage.

Le matériel utilisé provient du pôle archéologique universitaire de Lorraine, à Nancy (EA 1132, Hiscant-MA). L'enregistrement des données et le retraitement est réalisé avec les logiciels Autocad et Covadis. L'ensemble des façades extérieures a bénéficié d'une couverture photographique. Les points relevés par tachéométrie servent au calage du photoredressement, réalisé sous le logiciel Photoplan, pour permettre de dessiner l'ensemble des maçonneries extérieures inaccessibles. Cette méthode a été conjointe aux relevés des élévations réalisés à la main de la partie basse de la façade.

1.2. Relevés à la main

Le dessin engage une déconstruction permettant d'analyser successivement les différentes parties et les aspects de l'édifice. L'analyse architecturale fournit des données empiriques qui sont inscrites sur les relevés.

Relevé des élévations en pierre à pierre

Les relevés en pierre à pierre permettent une meilleure compréhension des maçonneries. Les éléments importants ressortent mieux que sur une photographie, comme les anomalies traces de chantier, modifications, repentirs de construction... La méthode appliquée s'inscrit dans la prise de données relatives à l'archéologie du bâti. Sur la feuille, le trait plein figure ce qui est observé avec certitude. Nous représentons donc par un trait continu le contour de la pierre dans la maçonnerie, déterminant ainsi le joint du mortier. Les modules, les épaisseurs de joint, les accidents, les gestes... sont ainsi enregistrés.

Les stagiaires ont placé un repère orthonormé (x, y) et ont dessiné chacune des pierres du parement en se référant à ces deux axes. Les relevés se sont concentrés à hauteur d'homme uniquement. Ils seront également intégré au relevé effectué par photoredressement.

Plusieurs informations relatives à chacune des pierres et à leur contexte ont été enregistrées :

- Nature et couleur de la pierre.
- Marques d'outils.
- Cassures les plus importantes.
- Reprises éventuelles.
- Mortiers.

La reprise du travail sur un format informatique plus lisible a été réalisée sur Adobe Illustrator. Pour une harmonisation des dessins et une plus grande facilité pour la prise sur papier, les relevés ont été réalisés au 1/20.

Relevé de décors et motifs à la main

Le travail intérieur s'est principalement concentré sur la réalisation de relevés des décors et motifs sculptés. Les profils des cheminées ainsi que les encadrements de portes ont été réalisés. Les cheminées ont également bénéficié d'une intention particulière, uniquement pour celles qui sont accessibles. Les relevés sont au 1/50 pour bénéficier d'une plus grande précision dans le dessin. Certains profils ont pu bénéficier d'un relevé à l'échelle 1/1.

1.3. Enregistrement des informations

Les informations prises sur le terrain ont été enregistrées sur une fiche élaborée par Cédric Moulis au sein du pôle archéologique universitaire de Lorraine. Les observations faites sur le terrain peuvent être retranscrites au maximum. La réalisation en plusieurs cases permet une compréhension rapide de ce qui est demandé, avec le choix de tout ce qui est possible de voir, mais également de mettre de côté ce qui n'a pas été repéré sur le mur étudié. Cette fiche permet d'harmoniser les

données et de faciliter l'enregistrement des informations. Elle permet également de consigner les informations qui ne peuvent pas être représentées sur le dessin.

Chaque mur a été caractérisé en unité murale distincte (UM). Ces unités ont été divisées ensuite en unités construites (UC). L'utilisation de ces UC prend en compte les éléments architecturaux composant l'UM étudiés lors de ce chantier (parement, fenêtre, coussiège, pilier...)

Indépendamment des clichés destinés au photoredressement, une couverture photographique des principaux éléments du site et l'ensemble des détails remarquables a été réalisée.

2. Localisation et historique

La maison forte de Thenissey n'a bénéficié à ce jour d'aucunes études historiques. Nous retrouvons uniquement une fiche brève de l'édifice dans quelques manuels généralistes. L'intérêt s'étant principalement tourné vers le château daté de la première partie du XVIII^e siècle situé à côté de la tour médiévale. Léon Garreau lui consacre une monographie en 1906 et Henry Soulange-Bodin, en 1942, dans ses monographies des châteaux de Bourgogne, tente une approche historique du site. Dernièrement, Daniel Nicolle a publié une synthèse de l'évolution de Thenissey.

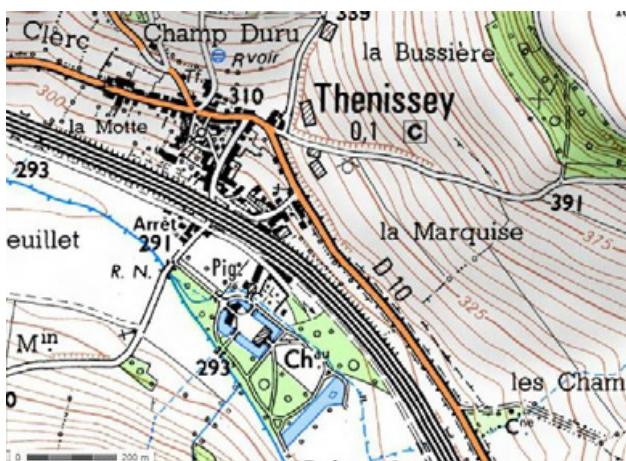


Fig. 1: Carte IGN, Thenissey. 1: 25 000.
Source: www.geoportail.fr.

La commune de Thenissey se situe en Bourgogne, dans le département de la Côte-d'Or, à 46 km de Dijon (fig.1). Le village s'est implanté dans la vallée de l'Oze, alimenté par la rivière. La tour d'habitation s'est implantée en bordure du village, au sud de celui-ci (fig.2).

Cinq familles seigneuriales se succèdent à Thenissey du XV^e siècle à nos jours, dont quatre ayant habité dans la tour. Le premier lignage apparaît en 1481 dans document auquel un certain Guillaume Poinceot reçoit par Philippe de Hocheberg, seigneur de Salmaise, le droit et pouvoir de « contraindre les habitants du lieu à faire guet et garde à la forte tour, que feu Guillaume Poinceot, son père, avait fait construire et réédifier, au lieu de la place et maison forte qui était d'ancienneté audit Thenissey ». À noter que Courtépée cite un certain Jean de Thenissey, chevalier, en 1243. En 1555, la famille De Gellan remplace la famille Poinceot jusqu'en 1595 avec l'apparition de la

famille Édouard. En 1663, la dernière descendante de la famille se marie avec Antoine de Clugny, seigneur de Colombier. Les Clugny seront la dernière famille seigneuriale à vivre dans la maison forte. De 1718 à 1736, un nouveau château, plus moderne, est construit à côté de la tour médiévale. En 1793, la dernière descendante de la famille se marie avec le comte Joseph-Guy-Louis De Tulle de Villefranche. Cette famille est encore présente à Thenissey.

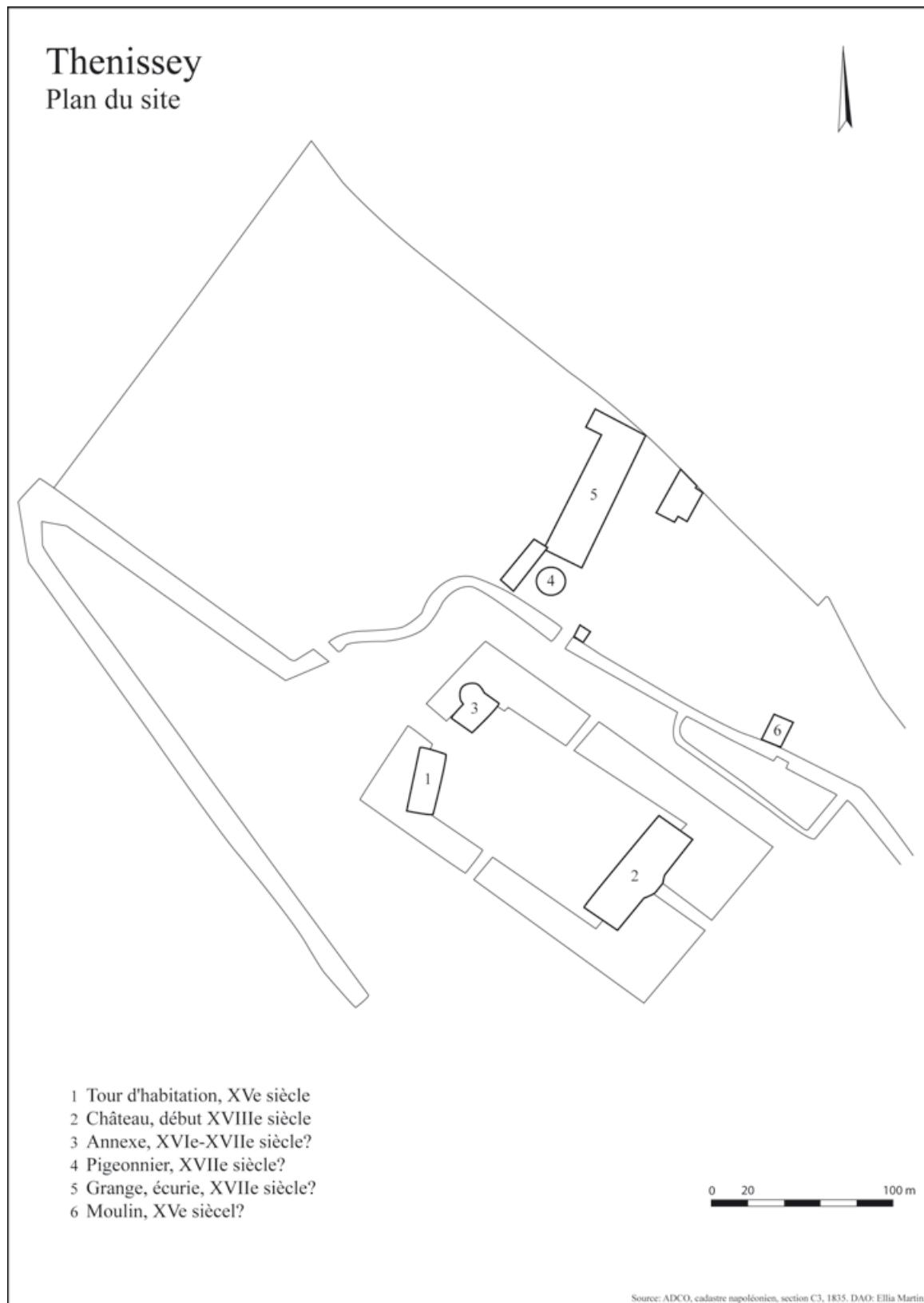


Fig. 2: Localisation de la tour d'habitation. Source : cadastre napoléonien, ADCO.

3. Description architecturale de la tour

La tour de Thenissey est un bâtiment rectangulaire de 9,40 x 23 m avec des murs de 1,5 m d'épaisseur. L'espace intérieur se divise en deux pièces principales par un mur de refend. Celui-ci évolue sur les cinq niveaux de la tour.

Le premier niveau situé sous le niveau de sol actuel se caractérise comme étant un niveau de stockage. Deux pièces principales, sous voûte, se définissent comme des caves. Le niveau de sol actuel n'est pas celui d'origine. Aujourd'hui, on a une hauteur d'environ 1,60 m sous plafond.

Le second niveau compte trois pièces dont deux principales. La partie sud de l'édifice est voûtée avec deux arcs plein-cintre croisé dont le centre est orné d'un blason. Au sud, une pièce en arc brisé occupe toute la largeur de l'édifice. La hauteur sous plafond de cette pièce est de 3,50 m.

Le troisième et le quatrième niveau sont organisés de la même manière, à savoir un espace partagé en deux par le mur de refend avec une cheminée accolée contre. Les deux pièces sud comportent d'une latrine en encorbellement. Le troisième niveau a une hauteur sous plafond de 3,51 m et le quatrième niveau 3,58 m.

3.1. Le parement : la façade est

Le chantier s'est particulièrement concentré sur la façade extérieur est. L'ensemble de la tour est construit en pierre. La carrière d'approvisionnement n'est pas connue. Des analyses pétrographiques restent à réaliser. Le gabarit moyen des pierres est de 15 cm de large à 40 cm de long. Il s'agit de moellons équarris et relativement bien assisés (hors reprises).

De fortes reprises ont été repérées sur la façade est de l'édifice (fig. 4). Elles correspondent aux percements ou à l'élargissement de fenêtres. Une perturbation est signalée dans la partie supérieure gauche du parement. Il s'agit de petits moellons noyés dans le mortier. De l'intérieur, cette zone correspond à l'arrachement du sol du quatrième niveau. Aucunes traces ne laissent penser à une quelconque modification, mais elle n'est pas à exclure (si présente, aujourd'hui recouverte d'un enduit). Il est donc possible qu'elle soit contemporaine de la destruction du sol. Les ouvertures correspondant à l'escalier à vis disposent de pierres de plus gros gabarits, de plus de 0,50 m de large pour plus de 0,80 m de long. L'utilisation de ces pierres entre les différentes ouvertures de l'escalier montre un percement postérieur à la construction de l'édifice. L'interrogation de la contemporanéité de la porte se pose alors. Des modifications ont été réalisées sur celle-ci, la réduisant ou l'agrandissant. La chaîne d'angle située à droite de la façade a été arrachée à sa base sur 6,90 m de haut. Cette modification aurait été réalisée vers la fin du XIX^e siècle au début du XX^e siècle. Des modifications ont été aussi effectuées dans la partie basse de la tour. Deux types de mortiers ont été identifiés (fig.3). Un premier de couleur orangé se trouve en majorité sur cette partie de l'édifice. Il présente des inclusions de petits cailloux, des fragments de terre cuite et du gros sable. Le mortier

est granuleux et compact et se situe légèrement en retrait. Le second est beige avec des inclusions de sable moyen. Il est peu résistant et s'effrite facilement. Du ciment est employé en grosse quantité au niveau de la partie ouest de la façade. Il est contemporain du percement de la porte donnant accès à la salle voûtée et de la réalisation de son escalier. Ce type de parement peut se rapprocher à celui de la tour de Rosière, datée du XV^e siècle.



Fig. 3 : Relevé élévation extérieure est.

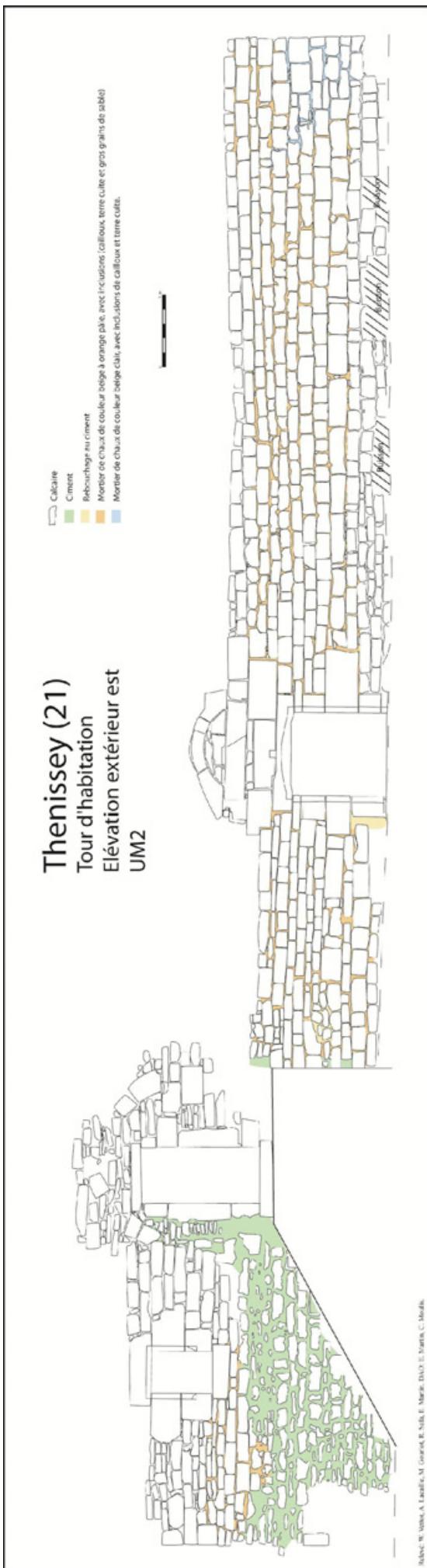


Fig. 4: Relevé élévation extérieure est.

3.2. Mâchicoulis

L'édifice était couronné de mâchicoulis couverts sur consoles formant un chemin de ronde extérieur. Il serait ainsi séparé de la pièce par une maçonnerie. L'épaisseur de ce chemin de ronde est de 1,57 m.

Les relevés effectués sur le mâchicoulis situé sur le parement sud de la tour ont permis de mettre en évidence sa structuration. Il est le seul à ne pas avoir été rebouché par la suite. Nous pouvons en compter deux sur le parement sud et deux autres sur le parement nord. À la suite de l'abaissement de la toiture d'un niveau, le mur pignon a été raccourci. La partie supérieure du mâchicoulis a alors disparu. Elle est remplacée par une poutre de 8 cm d'épaisseur de la charpente. Pour être à niveau, trois rangs de tuiles d'environ 2 cm ont été placées pour soutenir la poutre. L'ouverture avec feuillure est large de 66 cm et 51 cm de hauteur conservée. Deux ouvertures de tir ont été installées. Elles sont séparées par une console à ressaut de 36 cm de large et de 1,26 m de longueur (fig.5). Cette console s'encastre ainsi dans l'épaisseur du mur. Le mâchicoulis se forme avec des pierres taillées ciselées et des moellons larges de 6 cm et long de 30 cm en moyenne (fig. 6).

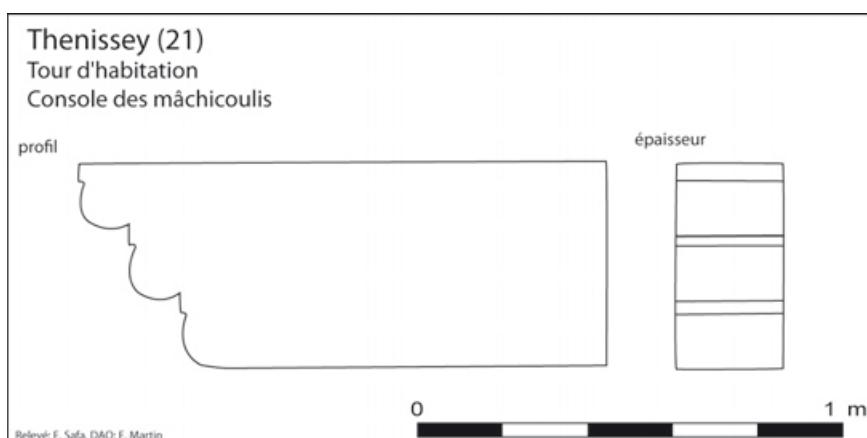


Fig. 5 : Relevé d'une console des mâchicoulis.

Thenissey (21)
Tour d'habitation
Mâchicoulis mur sud

Élevation



Coupe

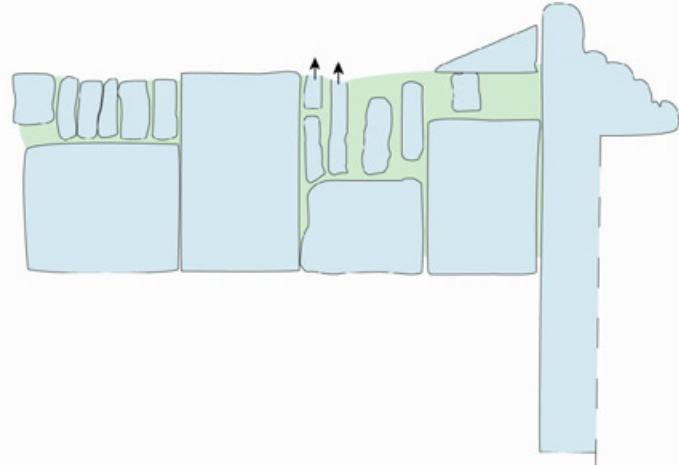


Fig. 6: Relevé mâchicoulis, façade sud.

3.3. Le toit

La tour se compose aujourd'hui d'un toit en bâtière reposant sur les consoles à ressauts des mâchicoulis. Au nord et au sud, le toit descend en croupe droite sur des murets de 1,40 de hauteur. Il est visible aujourd'hui depuis l'extérieur que le toit a été rabaissé d'un niveau. En effet, le mur de refend se prolonge d'une dizaine de mètres au-dessus du toit. Sa forme permet de dire qu'à l'origine l'édifice possédait également un toit en bâtière mais reposant sur des murs pignons découverts au nord et au sud. Une galerie que l'on peut définir comme étant un chemin de ronde se trouvait sous cette toiture. Les murets encore présents sur les murs façades nord et sud sont les restes de ce chemin de ronde.

Les prospections réalisées sur le chemin de ronde ont permis de mettre en évidence deux types de tuiles (fig. 7). Les deux sont en terre cuite plates. Le premier type retrouvé est rectangulaire, la largeur est de 17,4 cm et la longueur conservée est de 16,1 cm, pour une épaisseur 1,4 cm. La pâte est couleur orangé avec des inclusions de chaux. La tuile est percée de deux trous et munie d'un crochet. Ces trous permettent de placer un clou pour fixer la tuile sur le chevron. Le second type se présente sous la forme trapézoïdale avec une largeur de 9,6 cm et une longueur conservée de 10,2 cm, pour une épaisseur de 1,2 cm. Cette tuile est à pâte orange avec des inclusions de chaux. Elle comporte deux trous et un crochet.

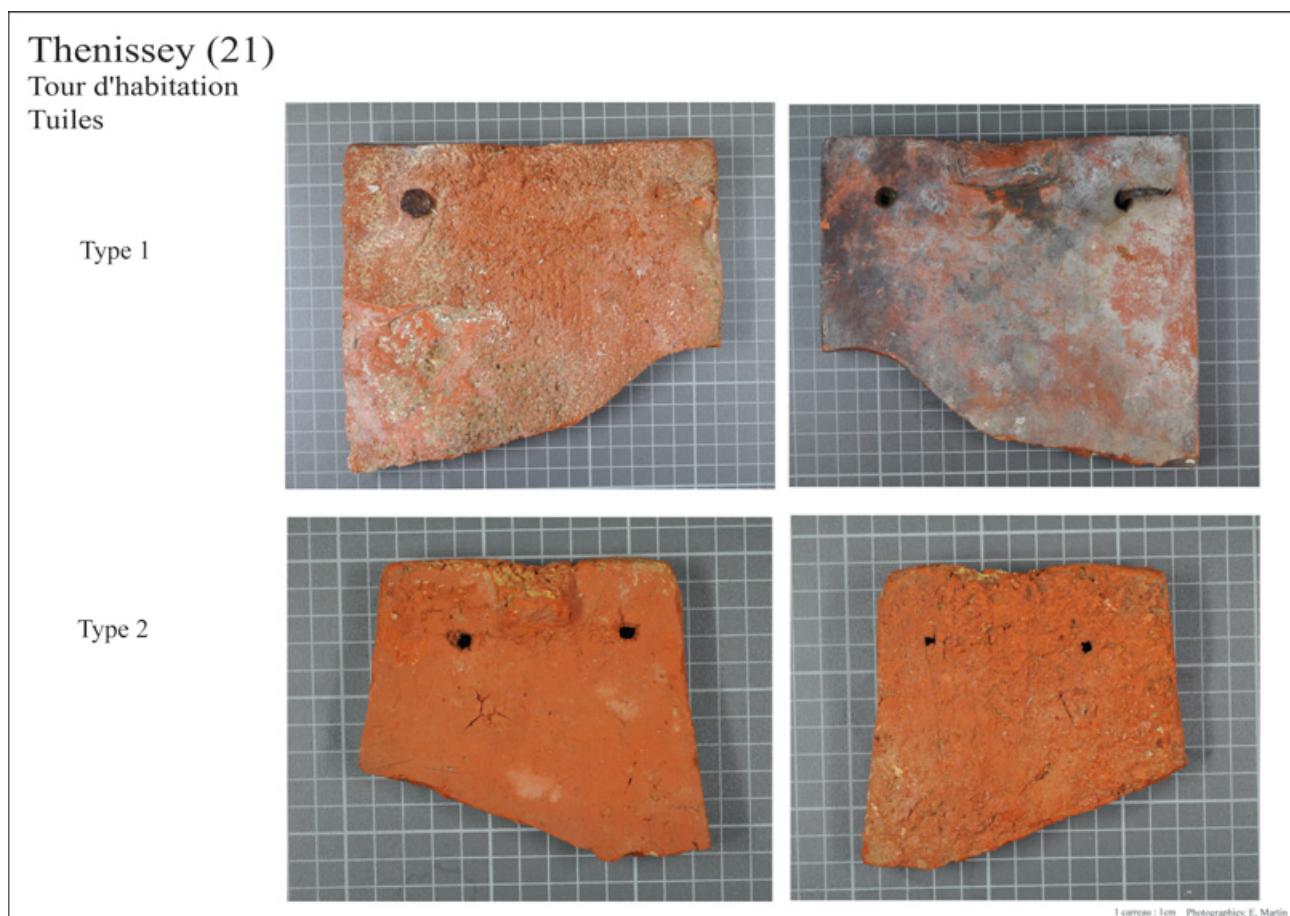


Fig. 7: Tuiles issues de la prospection du chemin de ronde.

3.4. Proposition de restitution

L'utilisation de la tachéométrie a permis de réaliser en 3D l'édifice (fig. 8). Le logiciel Autocad nous autorise à manipuler la tour sous tous ses angles et proposer ainsi une restitution de la tour avec sa toiture en place (fig. 9). Les traces laissées sur le mur de refend montrent la présence d'un toit en bâtière à deux pans. Il est possible de montrer un mur pignon de part et d'autre du toit. Le chemin de ronde a également été restitué et se présente sous la forme d'une galerie qui encercle l'édifice.

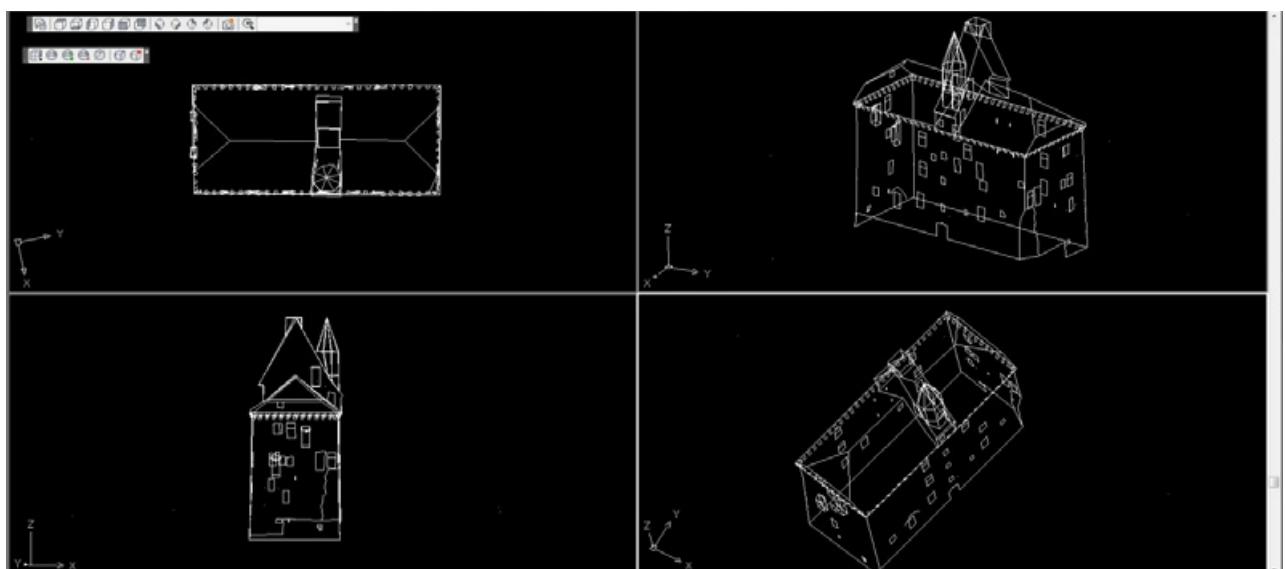


Fig. 8: Relevés de la tour par tachéométrie.

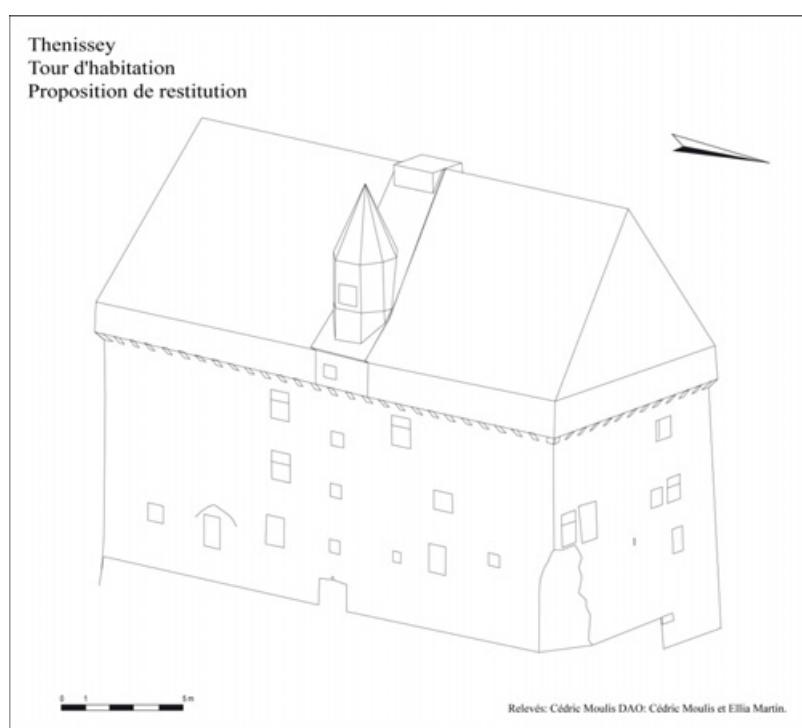


Fig. 9 : Proposition de restitution de la toiture initiale.

4. Étude de l'intérieur

4.1. Fenêtres à coussièges

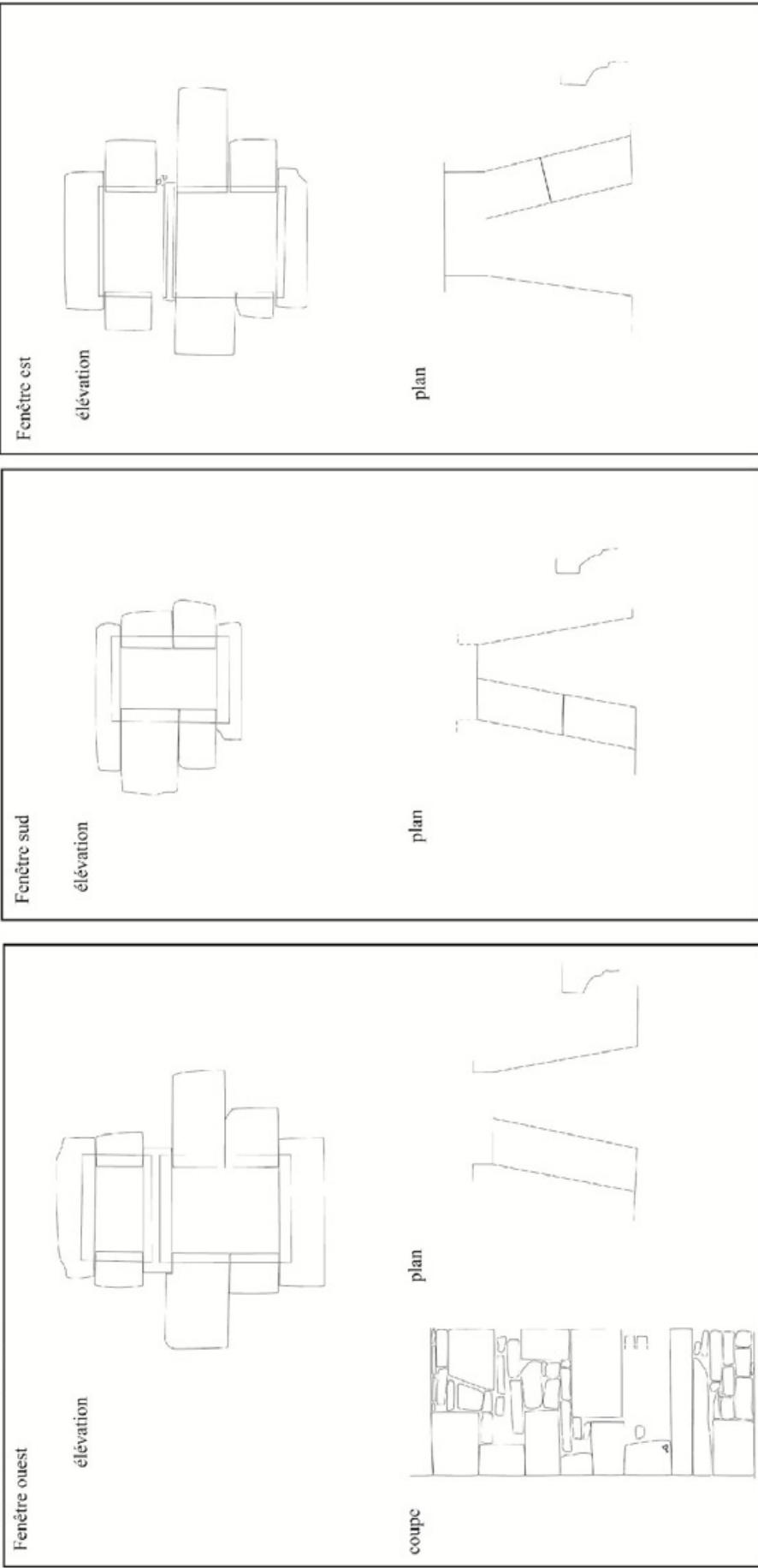
L'étude des fenêtres à coussièges n'a pu être réalisée que sur les fenêtres accessibles. Ainsi les trois fenêtres de la pièce sud du troisième niveau ont pu bénéficier d'une étude en plan et en élévation.

La pièce sud du troisième niveau se compose de trois fenêtres à coussièges. La fenêtre située dans le parement oriental possède un banc ménagé dans l'embrasure sud et large de 30 cm. Deux pierres ont été nécessaires pour réaliser ce banc : la largeur de l'ouverture est de 1,40 m pour 2,62 m de haut. L'embrasure intérieure n'a pas pu être relevée car elle est recouverte d'un badigeon. La fenêtre quant à elle est large de 0,92 m pour une hauteur de 2,56 m. La fenêtre possède un croisillon d'une largeur de 7 cm. L'étude extérieure de cette fenêtre permet de dire qu'elle a été percée lors de la construction de l'édifice. La régularité des assises permet de l'affirmer. Son encadrement est réalisé avec huit pierres en calcaire. Les piédroits se composent de trois pierres chacun. Malgré tout, le croisillon ne semble pas être en place. En effet, il est possible de voir un bouleversement dans la maçonnerie. Des calages en terre cuite sont disposés entre la pierre d'encadrement et le croisillon. Leurs épaisseurs de 5 cm laissent penser à un réemploi des carreaux de pavement.

La fenêtre située dans le parement ouest possède un banc ménagé dans l'embrasure sud et large de 30 cm. La largeur de l'ouverture est de 1,31 m pour 2,78 m de haut. La fenêtre quant à elle est large de 0,83 m pour une hauteur de 2,60 m. La fenêtre possède un croisillon d'une largeur de 19 cm. L'embrasure sud a révélé une organisation de la maçonnerie. Des blocs de calcaire monolithes encadrent entièrement l'ouverture intérieure de la fenêtre. Des pierres de plus petits modules, entre 8 et 40 cm en moyenne, sont disposées entre cet encadrement et les pierres de la fenêtre. L'étude extérieure de cette fenêtre par son organisation dans la maçonnerie permet de dire qu'elle a été percée lors de la construction de l'édifice. L'encadrement de la fenêtre se fait également par huit pierres en calcaire (trois pierres par piédroit).

La fenêtre située dans le parement sud possède un banc ménagé dans l'embrasure oriental et large de 30 cm. La largeur de l'ouverture est de 1,18 m pour une hauteur de 2,39 m. La fenêtre est large de 0,66 m. Les dimensions réduites de cette fenêtre par rapport aux deux précédentes pose des questions sur sa contemporanéité. La comparaison des profils des coussièges des trois fenêtres de la pièce montrent que le banc possède un profil différent des deux autres. À l'extérieur, les assises ne sont plus alignées autour de l'encadrement de la fenêtre. Un percement a donc été réalisé pour y placer l'ouverture (fig. 10).

Thenissey (21)
 Tour d'habitation
 2ème étage
 Pièce sud - Fenêtres



Relevés et DAO. E. Martin

Fig. 10 : Relevés des fenêtres du troisième niveau, pièce sud.

La pièce sud du deuxième niveau se compose de trois fenêtres sans coussiège. La fenêtre située dans le parement est possède une ouverture de 1,47 m pour une hauteur de 2,70 m. La largeur de la fenêtre est de 0,88 m. L'organisation extérieure montre que la fenêtre a subi plusieurs modifications. L'encadrement de la fenêtre montre huit pierres utilisées. Des traces d'un croisillon sont présentes. L'assise n'est pas en place.

La fenêtre située dans le parement ouest sud possède une ouverture de 1,38 m pour une hauteur de 2,73 m. La fenêtre est large de 0,81 m. L'encadrement de la fenêtre se compose de onze pierres à l'extérieur et aucune trace de croisillon. La fenêtre n'est pas en place.

La fenêtre situé dans le parement ouest nord possède une ouverture de 1,42 m pour une hauteur de 2,85 m. La fenêtre est large de 0,81 m. De l'extérieur, l'encadrement de la pièce se réalise avec huit pierres de calcaire dont trois pierres par piédroit. La régularité des assises montrent que le percement de la fenêtre a été réalisé en même temps que la construction.

La pièce nord du quatrième niveau se compose de trois fenêtres avec coussiège. La fenêtre située dans le parement est possède une ouverture de 1,36 m pour une hauteur de 2,67 m. Le banc est ménagé dans l'embrasure nord et il est large de 30 cm. La fenêtre est large de 0,93 m et possède un croisillon de 9 cm d'épaisseur. Le sol est réalisé avec des tomettes en terre cuite. L'accès à l'espace de la fenêtre se fait en passant une marche de 6 cm. Celle-ci est réalisée avec un réemploi. De l'extérieur l'encadrement se compose de huit pierres dont trois pierres par piédroits et s'encastrent parfaitement dans la maçonnerie. Malgré tout l'assise de la fenêtre n'est pas en place : une pierre épaisse de 24 cm et longue de 69 cm a été placée pour devenir une marche. Il peut s'agir d'un ancien appui de fenêtre.

4.2. Portes et cheminée (fig. 11)

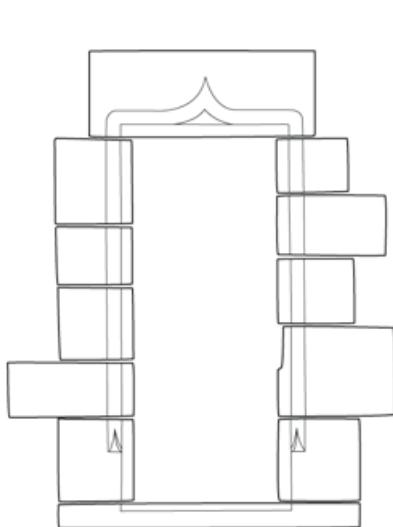
Le passage d'une pièce à une autre se réalise au moyen d'une porte exigüe, ne permettant qu'à une seule personne à la fois de la franchir. L'édifice en possède 17 (les portes réalisées lors des travaux d'aménagement ne sont pas prises en compte) aujourd'hui. Elles sont toutes quadrangulaires. Cinq ont bénéficié d'une étude stylistique. Nous avons notamment relevé les portes présentant un décor pour proposer une typologie et mettre en question la contemporanéité de ces ouvertures. Ces portes sont relativement étroites et basses. L'encadrement des portes est mouluré, retombant sur un congé..

La porte ouest du premier étage de la salle voûté mesure 0,30 m de large pour 1,52 m de hauteur. Il s'agit de l'ouverture la plus étroite de l'édifice. Elle permet l'accès de la salle voûtée à une plus petite pièce voûtée en arc brisé (3,52 m sur 2,80 m). L'encadrement de la porte comporte dix pierres

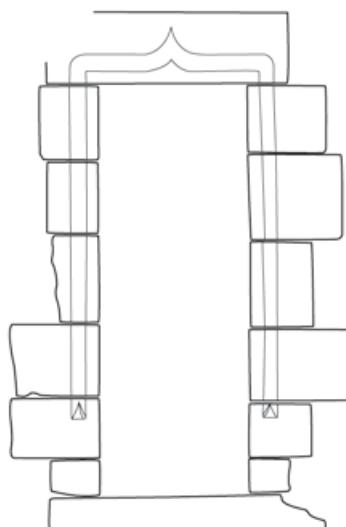
calcaire taillées, (cinq par piédroits). Le linteau est mouluré en cavet. Le cavet se poursuit sur les deux piédroits pour former un congé sur la dernière pierre. La moulure se poursuit sur l'assise, encadrant ainsi complètement l'ouverture. La seconde porte du deuxième niveau permet l'accès de la salle voûtée à une seconde salle voûtée en arc brisé (3,72 x 5,02 m). Elle mesure 0,67 m de large pour 1,74 m de hauteur. L'encadrement de la porte se fait au moyen de 14 pierres calcaires taillées, (six par piédroits). Comme la porte précédente, elle se compose d'un décor mouluré sur son linteau, décor qui retombe sur les piédroits et s'arrêtant sur un congé. La troisième porte de cette pièce permet l'accès à la pièce nord de l'édifice. Elle mesure 0,66 m de large pour 1,68 m de hauteur. Le décor est également mouluré, retombant sur des congés. Ces trois portes bénéficient de deux gonds modernes situés sur la première et dernière pierre du piédroit.

Les deux dernières portes étudiées se situent dans l'escalier en vis. La première dessert l'accès au chemin de ronde au cinquième niveau de l'édifice. Elle mesure 0,67 m de large pour 1,85 m de haut. Le linteau et le piédroit gauche reçoivent un décor mouluré, retombant sur un congé. La seconde porte dessert la pièce sud du cinquième niveau et dispose du même type de décor que la porte précédente. Elle est malgré tout plus haute et plus large (1,79 m sur 0,73 m).

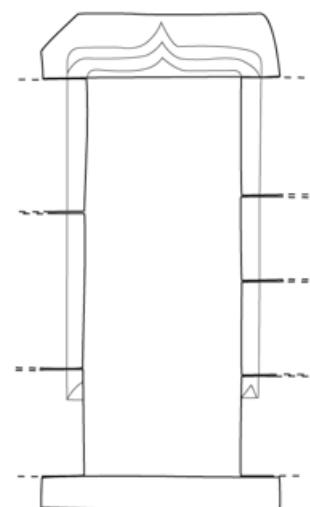
Trois types de décor de congé ont été repérés dans ces relevés. Les deux portes du mur sud de la salle voûtée du second niveau et la porte accédant à la pièce sud du cinquième niveau sont identiques et donc vraisemblablement contemporaines. La porte de l'escalier en vis permettant l'accès au chemin de ronde du cinquième niveau est postérieure aux portes précédentes. La différence stylistique du congé et les bouleversements dans la maçonnerie attestent cette hypothèse. Enfin une interrogation porte sur la dernière ouverture. En effet, il est probable que cette porte a été percée durant la première moitié du XX^e siècle pour faciliter le passage entre les deux pièces principales de ce niveau sans passer par l'escalier. Le congé aurait été alors reproduit sur les exemples des deux portes de la pièce.



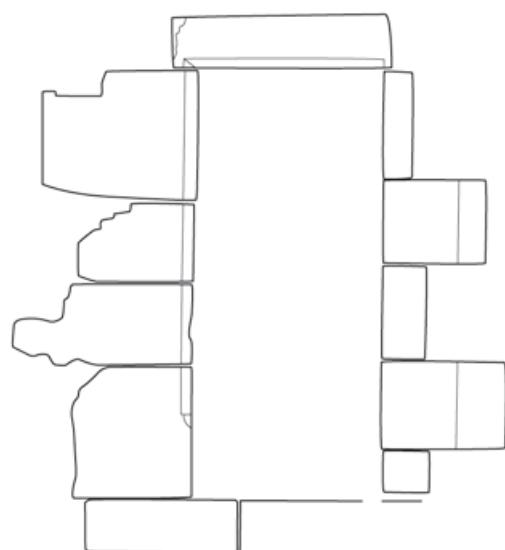
Porte 1er étage, salle voûtée, mur sud, porte ouest.



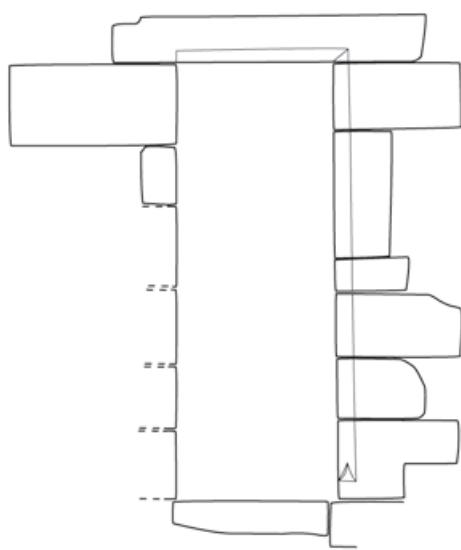
Porte 1er étage, salle voûtée, mur sud, porte est.



Porte 1er étage, salle voûtée, mur nord, porte ouest.



Porte 4ème étage, escalier à vis, accès chemin de ronde.



Porte 4ème étage, escalier à vis, accès pièce aux 3 cheminées.



Relevés: Etienne Safe, Ellia Martin. DAO: Ellia MARTIN

Fig. 11 : Relevés de cinq portes de la tour d'habitation.

Malgré ses fortes dégradations, la cheminée située au troisième niveau dans la pièce nord a été étudiée. Constituées de piédroits à deux colonnettes engagées, cette cheminée offre la possibilité de réaliser une étude stylistique des deux cheminées situées en hauteur (cinquième niveau, pièce nord et pièce sud). En effet, elles se composent également de colonnettes engagées du nombre de trois dans chaque piédroit. Il ne fait aucun doute que le piédroit de la cheminée située au troisième niveau se composait également de trois colonnettes. Celles-ci reposent sur des socles trapézoïdaux, moulurés d'une succession de tores et de gorges. Les fûts coniques sont rehaussés d'un listel. Le piédroit est constitué de cinq blocs, comprenant les trois colonnettes, le socle, les bases, les fûts des colonnettes. L'astragale est surmontée d'un chapiteau cubique qui regroupe l'ensemble du piédroit ainsi que l'entablement (fig. 12).

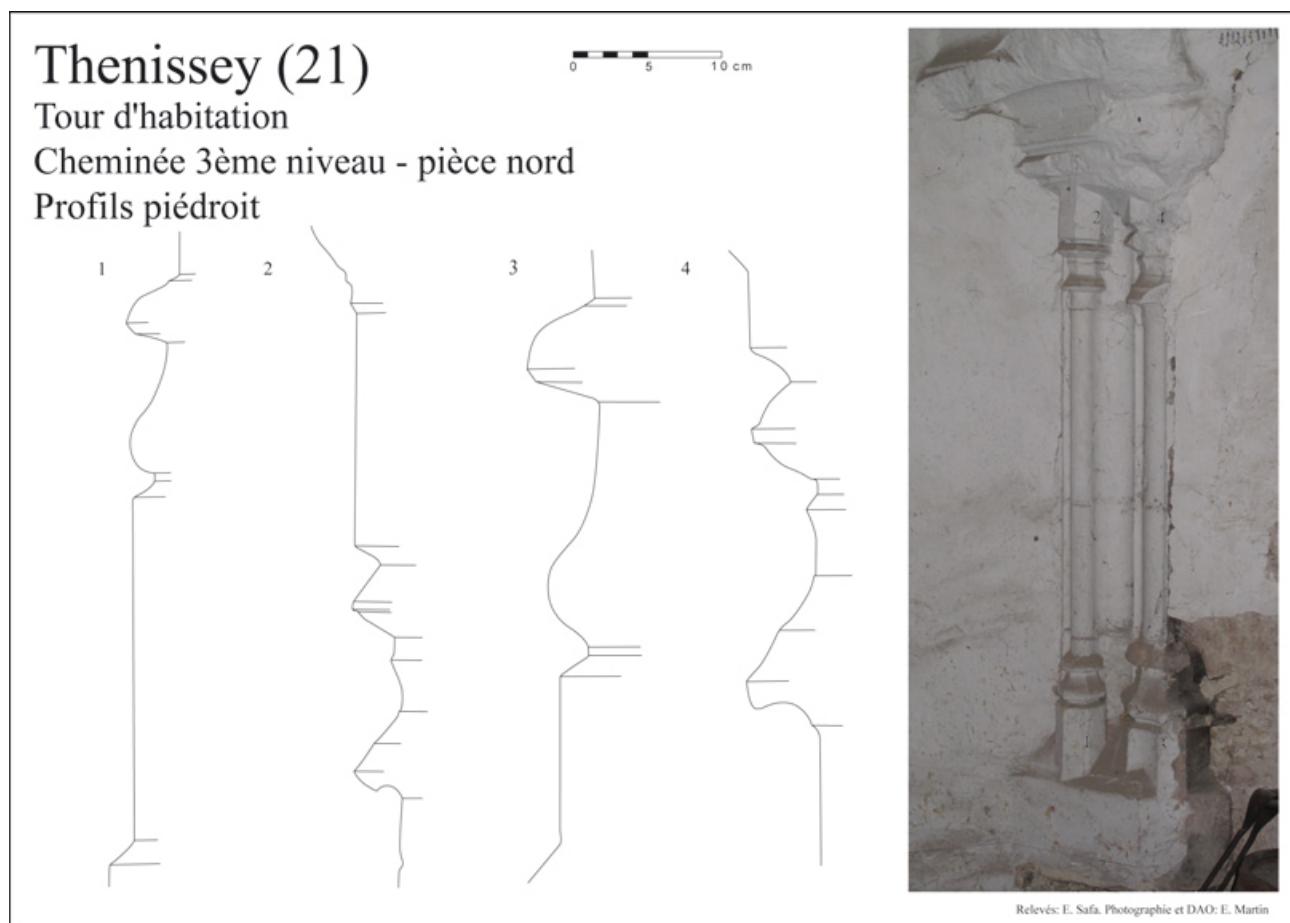


Fig. 12 : Profils du piédroit de la cheminée située au troisième niveau, pièce nord.

L'étude de la cheminée du troisième niveau dans la pièce sud a permis de mettre en évidence le système de couvrement des blocs de pierre entourant la cheminée. En effet, ces pierres sont protégées par des tessons de terre cuite de 1,5 cm d'épaisseur et large d'environ 9 cm. Ils sont maintenus par un mortier de chaux avec des inclusions de cailloux. Un d'eux est calé par un os, vraisemblablement un tarse de mouton (fig. 13).



Fig. 13 : Phalange prise dans le mortier.

Bilan et perspectives

Ce chantier s'inscrit dans l'étude en cours de la tour d'habitation de Thenissey du mémoire de master archéologique. Le but est de restituer l'édifice tel qui pouvait se présenter au XV^e siècle puis de proposer un phasage des différentes modifications réalisées jusqu'à nos jours. Le présent mémoire est un travail intermédiaire qui ne reprend pas l'ensemble des données traitées en 2013.

L'objectif archéologique de cette opération est de réaliser une couverture analytique principalement des façades extérieures. Les relevés au tachéomètre permettent d'atteindre les parties hautes de l'édifice est de proposer une étude détaillée de la façade est. L'intérieur n'a pas été mis de côté et notre étude s'est principalement concentrée sur les éléments architecturaux de confort (portes, cheminées) et sur les éléments architecturaux ouvrant sur l'extérieur (fenêtres, mâchicoulis). L'étude des fenêtres et des mâchicoulis a pu être réalisée grâce aux relevés de la tachéométrie. La combinaison des techniques de relevé (tachéométrie, photo-redressement, relevé pierre à pierre) a permis de replacer ces éléments architecturaux dans un phasage.

Pour la période 2013-2014, les derniers relevés seront réalisés dans les limites de leurs accessibilités. Les graffiti feront l'objet d'une attention toute particulière et seront retranscrits pour tenter de proposer des datations. Les trois autres façades seront dessinées et s'intégreront dans une étude globale des techniques de construction utilisées pour éléver cette tour ainsi que les différents phasages de reprise qui ont marqué ces parements. Si l'extérieur et le niveau de la charpente ont été reconstitués, la salle principale avec les trois cheminées visibles du troisième niveau bénéficiera également d'une proposition de restitution. L'analyse du sol et des carreaux de parement permettra

de suggérer un cloisonnement de l'espace, disparu aujourd'hui.

Un sondage pratiqué dans la cave sud du premier niveau permettrait de répondre à plusieurs interrogations : nature des fondations de l'édifice, niveau de sol de ce niveau, existence ou non d'une canonnière. Il sera effectué dans le renforcement du parement ouest, ce qui permettrait d'appréhender également la retombée de la voûte. Il sera alors possible de proposer une élévation complète de l'intérieur de l'édifice.

Les documents présents aux archives seront étudiés pour proposer une meilleure analyse historique.